

Référence: DR/UC/115.19

Evry, le 17 octobre 2019.

Aux candidat.e.s socialistes Aux secrétaires de section

Cher.e camarade,

Lors de notre dernier Conseil fédéral, réuni le mardi 15 octobre 2019, nous avons décidé à l'unanimité la possibilité de donner aux candidat.e.s de reporter les opérations de désignations des listes ordonnées de socialistes dans le cadre des prochaines élections municipales.

Le Conseil fédéral a réaffirmé sa stratégie de rassemblement de toute la gauche et des écologistes. Or, les discussions avec nos partenaires étant toujours en cours, ceci peut contraindre la constitution des listes.

Par dérogation de la Fédération de l'Essonne, un second calendrier de désignation est proposé (quelque soit la taille de la commune) :

Date de dépôt des candidatures pour les listes aux municipales : vendredi 10 janvier 2020

Date de mise en place de la Commission des candidatures : au plus tard le lundi 13 janvier 2020

Date du vote des adhérents sur la liste soumise par la commission des candidatures : le jeudi 16 janvier 2020 (avec un vote par oui ou non) et le vendredi 17 janvier 2020 en cas de refus de la liste soumise lors du premier vote

Le calendrier national s'impose par défaut à chacune et chacun.

Si, sur demande du.de la candidat.e aux élections municipales, il est souhaitable de disposer du calendrier dérogatoire fédéral, merci d'adresser à la Fédération, par courrier ou par mail, la demande pour bénéficier du report de la procédure de désignation des listes aux municipales.

Je te rappelle:

- Qu'il est nécessaire de présenter une liste ordonnée de candidates femmes et une liste ordonnée de candidats hommes.
- Et que conformément à l'article 5.1.5 des statuts, les candidat.e.s à une fonction élective membres du Parti socialiste doivent être à jour de leurs cotisations de militant.e.s et d'élu.e.s au moment de leur candidature. Ils doivent répondre aux conditions d'éligibilité définies par le Code électoral.
- Les candidat.e.s à la candidature doivent également déposer, en même temps que leur candidature, un avis de prélèvement automatique accompagné d'un RIB auprès de la Fédération en vue du paiement de leurs cotisations d'élus.

Reçois, cher.e camarade, mes sincères amitiés socialistes.

David ROS,

Premier secrétaire fédéral.



Tél: 01 60 78 23 24 Courriel: fede91@parti-socialiste.fr



